



Nouvelles Mensuelles /// Mai 2013

[Le Droit à l'Alimentation au Niveau National](#)

Le projet de la FAO "GCP/GLO/324/NOR – Intégrer le Droit à une Alimentation Adéquate et la Bonne Gouvernance au sein des Politiques, Législations et Institutions Nationales" (abrégé, **Le Droit à l'Alimentation au Niveau National**) est une continuité de la contribution norvégienne envers le Mozambique et l'État Plurinational de Bolivie (Bolivie), en plus de signaler le début des activités au Népal et au El Salvador, en vue de renforcer les institutions nationales et les mécanismes de coordination dans leurs efforts visant à formuler les politiques et supporter les procédures législatives sur la sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation. Le Projet ciblera les défis propres aux pays en faisant la promotion de l'approche par les droits humains afin d'atteindre la sécurité alimentaire à tous les niveaux – législation, conception, formulation, décision et implémentation. De plus, le Projet permettra à la FAO de participer aux efforts globaux afin de consolider les droits humains au sein des travaux en développement.

En mai 2013, le projet a soutenu deux missions, une au Népal et une au El Salvador, menées par la Fonctionnaire principale (FP) et la Consultante séniore (CS) basée au Mozambique. La mission au **Népal** a eu lieu du 13 au 21 mai avec pour objectif principal la participation et la contribution à un Atelier de formation sur les indicateurs SMART pour faire le suivi du droit à l'alimentation, organisé par la FAO et l'Association du Barreau népalais qui a eu lieu à Dhulikhel. L'atelier a regroupé plus de 20 participants en provenance de différentes ONG et institutions. Il s'ajoute aux efforts précédents du HCDH et de la Commission nationale des droits de l'homme au Népal visant à identifier nombre d'indicateurs pertinents afin de faire le suivi du droit à l'alimentation et des autres droits de l'homme fondamentaux (disponible dans la publication « [Indicators for Monitoring ESCR in Nepal: A User's Guide](#) »). L'atelier découlait d'outils existants, tels que « IBSA handbook on Monitoring the Realization of ESCR: The Example of the Right to Food » développés en 2009 par l'Université de Mannheim et FIAN ainsi que « [Indicators to Measure the Progressive Realization of the Right to Adequate Food](#) » de la FAO. En fut développé une liste d'indicateurs portant sur la structure, le processus et le résultat afin d'évaluer et de faire le suivi de la réalisation du droit à l'alimentation au Népal, recueillie par FAO Népal et qui sera subséquemment revu par l'équipe facilitatrice et les partenaires du projet provenant de la Commission nationale des droits de l'homme, des organisations de la société civile et des autorités gouvernementales. Un rapport final de l'atelier sera disponible dans les prochaines semaines. Par ailleurs, la mission a permis de débuter un processus consultatif pour une étude de cas sur la mise en œuvre nationale du droit à l'alimentation au Népal ainsi que de tenir un programme sur le suivi du droit à l'alimentation pour la Commission nationale des droits de l'homme.

La mission au **El Salvador** a eu lieu du 21 mai au 1^{er} juin avec pour objectif principal la participation et la contribution à [l'Atelier de formation pour les formateurs sur le droit à l'alimentation](#), organisé par l'équipe nationale du projet au El Salvador afin de fournir aux fonctionnaires gouvernementaux et non gouvernementaux des outils leur permettant de mieux cerner les implications pratiques du droit à l'alimentation. L'atelier leur a permis d'avoir une meilleure compréhension du concept et de le mettre en pratique. L'événement a regroupé différentes institutions, telles que l'Ombudsman (PDDHH), le ministère de l'Éducation (MINED), et le Conseil national pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (CONASAN), ainsi que l'Université du El Salvador (UES). La méthodologie employée pour l'atelier était orthodoxe. Danse et sessions théâtrales ont eu lieu afin d'engager les participants aux thématiques de formation inspirées d'exemples pratiques et près de la réalité. Cela a permis de développer une importante synergie entre les participants en vue de travaux conjoints futurs, également avec la FAO. Par exemple, l'UES s'est engagée à envoyer au groupe son analyse de la législation nationale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, présentement développée par ses étudiants. De plus, les participants se sont engagés à préparer une lettre destinée à l'Assemblée nationale en soutien à l'inclusion du droit à l'alimentation dans la Constitution. Un rapport final sur l'atelier sera disponible dans les prochaines semaines.

Les **Services au niveau global** ont contribué à la Conférence internationale sur les forêts pour la sécurité alimentaire et la nutrition, ayant eu lieu à Rome du 13 au 15 mai 2013. Elle avait notamment pour objectif de mettre de l'avant la contribution des forêts pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle tout en explorant des politiques afin de consolider le rôle des forêts pour la sécurité alimentaire. Cette contribution a notamment inclus une discussion sur la [contribution du droit à l'alimentation à titre d'approche novatrice](#) ainsi que la présentation de la [Boîte à outils sur l'intégration du droit à une alimentation adéquate dans le secteur des produits forestiers non ligneux d'origine végétale en Afrique centrale](#).

Le droit à l'alimentation de l'équipe de la FAO travaille sur la mise en œuvre du droit humain à une alimentation adéquate, en utilisant le droit à l'alimentation. La vision de l'équipe est celui d'un plein exercice de ce droit de l'homme, à travers elle d'être respectés, protégés et respectés partout dans le monde.

L'Equipe du droit à l'alimentation de la FAO

Département de Développement Économique et Social
Division de l'Économie du Développement Agricole
Viale delle Terme di Caracalla – 00153 Rome, Italy
Tel: +39 06570 53058 /// E-mail: righttofood@fao.org
Site web: www.fao.org/righttofood

